

Lazure, Jacques, *L'association des jeunes Québécois*, Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1972, 204 p.

Paul-André Quintin

---

Volume 5, Number 1, 1974

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700411ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/700411ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

### ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this review

Quintin, P.-A. (1974). Review of [Lazure, Jacques, *L'association des jeunes Québécois*, Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1972, 204 p.] *Études internationales*, 5(1), 156–157. <https://doi.org/10.7202/700411ar>

teurs. Ces textes sont intéressants, comme presque tous les écrits de Fourier, même s'ils ne sont pas les plus beaux, les plus actuels et les plus radicaux. Ces textes, dont seul le premier « Égarement de la raison démontré par les ridicules des sciences incertaines » est important, visent à une critique radicale à la fois de la société contemporaine de Fourier et de la connaissance de cette société par l'économie politique, la politique elle-même et la philosophie.

Précisément, Fourier y est probablement le premier penseur à dénoncer de façon élaborée le caractère idéologique des sciences de la société, particulièrement la science économique et la science politique dont les adeptes sont « les grenadiers de la charlatanerie » (p. 100). Et Fourier de dénoncer aussi avec toute la mesure de son génie l'impuissance de ces sciences, impuissance à rendre compte adéquatement de leur objet, ce qui les amène à se fourvoyer dans les généralités ou les chimères que sont par exemple les droits naturels, la liberté, l'égalité. Fourier rappelle ici l'adresse de Raynal à l'Assemblée constituante de 1789 : « Gardez-vous, écrit-il, de prendre à la lettre ce que nous avons dit de l'ordre social... » (p. 99). Impuissance surtout à produire une action efficace. Par exemple, la persistance de la pauvreté, de l'indigence, et la résurgence des révolutions démontrent « de temps immémorial l'impuissance des sciences politiques » (p. 103). Cette critique est peut-être marquée par la naïveté de sa forme, mais, quand au fond qui peut en renier l'actualité?

Là, d'ailleurs, est le problème de la lecture de Fourier, la forme de son écriture a le grotesque du romantisme et des petits airs d'iconoclaste qui semblent permettre toutes les fantaisies dans l'interprétation; ou bien elle s'enferme dans un hermétisme difficile à pénétrer. Mais celui qui surmonte ces obstacles découvre en Fourier un des penseurs les plus profonds de l'époque moderne et certainement un des plus actuels. Il faut peut-être beaucoup de livres ratés, et celui-ci l'est certainement, du moins dans sa présentation, pour que le véritable Fourier livre son message. C'est pourquoi cet ouvrage n'est peut-être pas tout à fait inutile!

André VACHET,

*Science politique,  
Université d'Ottawa*

LAZURE, Jacques, *L'association des jeunes Québécois*, Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1972, 204p.

Ce livre est remarquable à plusieurs égards. D'abord il s'adresse au grand public en ce sens que l'auteur a résolument opté pour une présentation et un vocabulaire simples et faciles d'accès. On ne peut que souhaiter la multiplication de tels ouvrages permettant aux lecteurs québécois de s'initier à la sociologie et aux sciences humaines. Ensuite, il contient un portrait relativement complet de la société québécoise actuelle et des groupes, institutions ou idées qui s'affrontent en son sein. Finalement, il remplit aussi sa promesse : permettre une meilleure compréhension du comportement de la jeunesse québécoise.

Ce volume est le deuxième d'une série de cinq ouvrages que l'auteur veut consacrer à la jeunesse du Québec. Le premier, *La jeunesse du Québec en révolution*, est paru en 1971. L'auteur tentait d'y cerner l'inconscient ou l'être collectif des jeunes Québécois à l'aide d'un schéma freudien d'analyse. La démonstration, si démonstration il y avait, demeurerait cependant peu convaincante, peut-être parce que l'emploi d'un schéma freudien en sociologie ne permet pas d'élaborer très rigoureusement des hypothèses explicatives et ouvre par ailleurs la porte à un trop grand nombre de possibilités d'interprétation.

Dans ce deuxième volume qui nous apparaît plus consistant, l'approche de l'auteur relève toutefois plus de l'attention aux faits que de l'interprétation. La perspective générale est la suivante. Sur la scène québécoise, quatre univers culturels coexistent et s'affrontent : la modernité industrielle, la révolution culturelle, la société traditionnelle et la libération nationale. Les jeunes Québécois, pour leur part, ne participent pleinement qu'à l'univers de la révolution culturelle qui est lui-même marginal par rapport à la dynamique générale du Québec.

Cet ouvrage a par ailleurs les défauts de ses qualités. S'il est facile d'accès, contient une somme impressionnante d'informations sur le milieu québécois et donne lieu à des analyses très pertinentes de ce même milieu, il n'en demeure pas moins mal construit et un peu « brouillon ».

Le chapitre I est une analyse générale du phénomène de la jeunesse comme mouvement socio-culturel. Des hypothèses et des données de niveaux différents s'y entrecroisent et deux pages seulement, en fin de chapitre, traitent directement de la jeunesse québécoise. Le chapitre II contient un tableau de la modernité industrielle du Québec et une bonne analyse de la situation « marginale » de la jeunesse par rapport à cet univers. Le chapitre III forme presque un tout en lui-même, traitant des idéologies et des comportements des jeunes manifestant une révolution culturelle. Le chapitre IV, par contre, ne parle que de la société traditionnelle au Québec (institutions et idéologies). Trois pages, cette fois, en fin de chapitre, rappellent le thème principal de la marginalité de la jeunesse québécoise. Finalement, le dernier chapitre sur l'univers de la libération nationale donne lieu à une analyse intéressante sur les rapports entre la modernité industrielle et les mouvements de libération au Québec mais on oublie presque (10 lignes) d'y parler de la jeunesse québécoise.

Tout compte fait, on ne peut que souhaiter que dans des publications ultérieures (un troisième livre est prévu sur le mariage et les expériences sexuelles des jeunes Québécois), l'auteur définira mieux son cadre théorique et nous proposera un cheminement moins tâtonnant.

Paul-André QUINTIN

*Philosophie,*  
*Université du Québec à Trois-Rivières*

**BELKHERROUBI, Abdelmadjid, *La naissance et la reconnaissance de la république algérienne*, Ets. E. Bruylant, 1972, 176p.**

Le petit volume que nous présentait M. Abdelmadjid Belkherroubi en 1972 se situe globalement dans la perception juridique de la décolonisation. Cette thèse de doctorat en droit ne compte, lorsque publiée, que 160 pages à gros caractères. Elle fut publiée dix ans après les événements qu'elle analyse. Ces éléments pourraient jouer à l'encontre de l'ouvrage. Le lecteur trouvera cependant un recul qui permet à l'autochtone d'être lucide tout en soutenant

une thèse, d'être exhaustif tout en faisant des choix, de s'adresser aux spécialistes de la décolonisation tout en ne traitant que de l'Algérie.

L'auteur s'attarde à trois aspects de ce cas important de la décolonisation violente : l'Algérie à l'intérieur de l'ordre juridique français, le statut international du Gouvernement provisoire algérien (G.P.R.A.) et la nature juridique des accords d'Évian. En 1961, le professeur Pierre Cot pouvait dire que « le droit de la décolonisation s'élabore déjà sous nos yeux dans la pratique des États et le sentiment des peuples » (préface de l'ouvrage de Mohammed Bedjaoui (*La révolution algérienne et le droit*)). C'est l'approche que l'on retrouve dans le volume de l'auteur. Il tient à rester fidèle à la doctrine traditionnelle du droit des gens, mais ne s'attarde pas à l'analyse des principes généraux, il s'attache plutôt à étudier leur application – ou non-application – au cas de l'Algérie, et en ce qui a trait à la nature juridique du G.P.R.A. (cas sans précédent à l'époque), il ne lui fut pas possible de rester fidèle à la doctrine traditionnelle.

Le droit des gens, la doctrine traditionnelle, devrais-je dire, se retrouvait surtout dans les écrits d'un ancien professeur (français) de droit international à Alger, M. Jean Charpentier. Dans plusieurs articles de l'Annuaire français de droit international, de 1958 à 1962, il s'attarda à des principes juridiques tels la neutralité des États tiers, la nature juridique inexistante du G.P.R.A., le caractère interne des accords d'Évian. L'auteur reprend dans chaque cas les éléments du dossier, longuement, patiemment, et toujours poliment ce qui, dans les circonstances, surprend les plus militants de ses jeunes compatriotes. La mobilisation de forces françaises considérables ne permit pas aux insurgés de conquérir, d'occuper et d'organiser une portion déterminée du territoire national. Mais, bien que l'Armée de libération nationale (A.L.N.) soit demeurée une armée de guérilla, le gouvernement français créa une situation de belligérance en ordonnant entre autres la surveillance de la navigation neutre en haute mer (chap. II section III). De l'avis des gouvernements étrangers, dont les alliés mêmes de la France, le conflit dépassa les limites de l'État français (chapitre III section IV). La décolonisation, enfin, a engendré une « effective-